

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Janvier 2019

Mairie 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60 / Fax : 09.72.31.00.94
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr

Madame, Monsieur,

2018 restera une année de grands bouleversements et de profonds moments de recueillement.

2018 a été aussi l'année des sursauts :

Sursaut sportif avec de belles victoires aux jeux olympiques de Pyeongchang, mais surtout avec la deuxième étoile remportée par l'équipe de France de football en Russie. Ce magnifique succès est un formidable exemple pour l'équipe de France féminine qui participera à la coupe du monde de football en 2019 en France.

Sursaut sociétal avec près de 300 000 français, qui en novembre sont descendus dans la rue pour dire stop à l'injustice devant l'impôt, stop à l'injustice fiscale et stop à la disparition des services publics.

Avec le Conseil Municipal dès le 29 octobre nous avions pris une délibération pour demander au gouvernement de minorer les hausses de carburant pour les habitants de la commune. Cette délibération a été ensuite reprise par de nombreuses communes en Charente et même par la communauté de communes de Cœur de Charente.

Les mesures annoncées et celles qui en découleront seront-elles à la hauteur des attentes ?

Le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, a été le moment de rendre un hommage solennel aux Poilus de 14-18, mais aussi de partager avec les jeunes générations ce que représente le sacrifice de nos aïeux. Le prix de notre liberté c'est le sang versé des 18 millions de

morts civils et militaires et les souffrances des familles. C'est aussi des millions de blessés à jamais traumatisés, des régions dévastées, qui restent marquées par les coups meurtriers qui ont façonné le paysage. Nous nous sommes réunis le 10 novembre pour une veillée nationale au pied de notre monument. Les enfants ont allumé une bougie pour chacun des poilus d'Aussac mort pour la France.

Le 11 novembre à 11h00 notre cloche a sonné la victoire pendant 11 minutes et c'est ensuite plus de cent personnes qui ont participé à la cérémonie, ponctuée par l'hommage des enfants des écoles accompagnés de leurs institutrices. Le vin d'honneur a été suivi par un grand banquet qui a réuni plus de 60 convives bien

décidés à fêter la victoire et la paix.

Le lendemain les écoliers sont venus visiter l'exposition en mairie des « poilus d'Aussac » et ont pu interroger les enfants et petits enfants de poilus de la commune.



Nous avons, avec la commune de Jauldes, attribué la citoyenneté d'honneur au Lt William Eugène Massey, qui était le pilote de l'avion Chanel Express III, qui a été abattu le 19 juin 1944 au dessus de notre village.

C'est le Consul Général des Etats-Unis à Bordeaux qui est venu avec le LT Colonel Wood, recevoir le diplôme d'honneur remis en présence de la Sous-préfète de Cognac représentant l'Etat Français.

En 2018 les travaux de la traverse d'Aussac sont devenus une réalité avec l'enfouissement des réseaux qui se terminera au premier semestre 2019 avec la pose des candélabres.

Les travaux de voirie ont débuté au mois de novembre et seront achevés en avril. Les espaces verts seront traités dès le mois de février avec un suivi sur un an pour garantir une bonne prise des végétaux.

Nous devrions pouvoir inaugurer ces travaux avant l'été si la météo ne retarde pas les interventions des entreprises.



De nombreuses réalisations ont été conduites en 2018, la rénovation du plafond de la nef de l'église conduite par Gaylor Brunet peintre en bâtiment à Ravaud, le parc de loisirs de Vadalle dont les travaux ont été financés en partie par l'entreprise GSM, l'aménagement de sécurité devant l'épicerie conçu avec le concours de l'ADA d'Aigres (Conseil Départemental) et réalisé par l'entreprise AB Terrassement de Maine de Boixe, et l'entretien des rues et des voies communales avec la participation des employés de la commune aux travaux de l'entreprise Delavallade.

L'INSEE a estimé la population de notre commune à 515 habitants. Nous serions 2 habitants de moins qu'en 2018. Il s'agit toujours de l'interpolation du recensement de 2016.

Cette année encore les finances communales sont dans le vert, bien que nous ayons financé une partie des travaux de la traverse d'Aussac. La subvention de l'Etat qui a été accordée, n'a atteint malheureusement que 40 % du montant qui était espéré ! Les dotations de fonctionnement ont été maintenues et une gestion précise et prudente nous a permis de maîtriser les dépenses.

Nous avons redéposé un dossier auprès des services de l'Etat pour nous aider à financer les travaux de la traverse d'Aussac qui seront exécutés cette année.

En 2019, nous allons poursuivre les travaux de voirie et d'entretien de nos rues et voies communales. L'aménagement de sécurité rue de Fraîche bise sera achevé et plusieurs dossiers d'études seront initialisés pour préparer les travaux nécessaires à court et moyen terme.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à faire vivre nos villages. Je salue le personnel communal pour la qualité de son travail et pour son attachement à notre commune.

Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2019. Que cette nouvelle année soit une source de bonheur, de santé et de prospérité pour toute votre famille et vos amis.

Gérard Liot
Maire

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

11 novembre 2018



Samedi 10 novembre à 16h00 : Exposition "Les poilus d'Aussac" en mairie
à 18h00 : veillée au monument aux morts

Dimanche 11 novembre à 11h15 : rassemblement à la croix d'Aussac pour la cérémonie commémorative



Une journée historique qui a rassemblé toutes les générations





Infos Pratiques

Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2019, le nombre d'habitants de la commune est de 515 habitants (Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée au 1^{er} janvier 2016).

Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : www.calitom.com

Attention, à compter du 07 janvier 2019, les jours de collecte changent :

- Jour de collecte des ordures ménagères : mercredi matin, une semaine sur deux – prochaine collecte le 16/01.
- Jour de collecte des sacs jaunes : mercredi matin, une semaine sur deux – prochaine collecte le 09/01.

Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour. Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.

Les tarifs municipaux :

* **Concessions de cimetière (nouveau cimetière uniquement)**

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m²
- Concessions de 30 ans 17,00 € le m²
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m²
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m² (accordées par décision du conseil municipal)

* **Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

* **Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibération du 16/09/2015 :

| | Habitants de la commune | | | Associations de la commune | Hors commune | | | Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive |
|----------------------|-------------------------|---------|--------------|---|--------------|---------|--------------|--|
| | Grande Salle | Cuisine | Petite Salle | Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle | Grande Salle | Cuisine | Petite Salle | Grande et petite salle |
| 1 ^{er} jour | 90 | 20 | 30 | | 160 | 60 | 70 | 15,00 € |
| Jour supplémentaire | 50 | 10 | 20 | | 90 | 40 | 50 | Mensuel |
| | | | | | | | | 1 journée/hebdo. |

* **Location du site de Puymerle**

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC Cœur de Charente : 30 Euros la journée
Hors CDC Cœur de Charente : 100 Euros la journée

* **Tarif cantine :**

Le tarif du repas est de 2,40 € (1^{er} janvier 2018)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mardi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 14h00 à 17h30

N° astreinte : 06.75.75.72.68
(à appeler en cas d'urgence)

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 09.72.31.00.94 -

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr

Etat Civil 2018



Carnet rose

- le 11 janvier *Hitiarii, Liam, Kyle CASTAGNET* né à Soyaux
- le 01 mars *Maëva, Sylvie, Micheline MIEN* née à Saint-Michel
- le 01 mars *Talia, Micheline, Sylvie MIEN* née à Saint-Michel
- le 15 mars *Léna BRUYERE* née à Saint-Michel
- le 05 avril *Suzy, Jeanne AUPY* née à Saint-Michel
- le 25 avril *Soan LEFRANC RIFFAUD* né à Saint-Michel
- le 05 juin *Adèle, Emma, Isabelle BRUNET* né à Soyaux
- le 28 juin *Lucia BRAHIM* née à Saint-Michel
- le 08 août *Nolann, Stanley LE GOANVIC ERRIN* né à Saint-Michel
- le 29 juillet *Lino, Luis, Joaquim DA SILVA NUNES PIRES DOS SANTOS* né à Bruges
- le 29 octobre *Aleyna CHABASSIER* née à Soyaux
- le 14 novembre *Sohan, Emile, Raymond RACINE* né à Soyaux



Mariage

- le 21 juillet Mme MARCHAND Audrey et M. RACINE Sébastien
- le 25 août Mme PICHON Adeline et M. MIEN Laurent
- le 08 septembre Mme ABELARD Anita et M. WILMART Colbert



Décès

- le 15 janvier **M. CUETO Juan, Ramon, Alejandro**
- le 06 février Mme HERIAUD épouse COUSSAUD Jacqueline, Annie
- le 16 février Mme PEREAU épouse RENAUD Liliane
- le 11 mars **M. BIRONNEAU Michel, Lucien**
- le 25 avril Mme BERTON épouse BUTEAU Charlotte, Marcelle
- le 17 juillet Mme CROCHET épouse SALVAT Madeleine, Jeannine
- le 17 août **M. BEAULIEU Marcel, Félix**
- le 28 octobre **M. KNAUFT Karl, Johannes**

Club des Aînés d'Aussac-Vadalle



Notre club existe depuis 1993, il compte à ce jour 24 adhérents.

Il fonctionne le mardi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 tous les quinze jours.

L'objectif du club est de favoriser le bien-être de chacun pour éviter l'isolement et créer du lien social. Chacun trouve plaisir à participer aux activités ludiques et divertissantes : jouer à la belote, au tarot, au scrabble, au triominos, à la pétanque si le temps le permet ou tout simplement échanger les dernières nouvelles.

Nous sommes attachés à nos traditions, aussi nous fêtons les Rois, la Chandeleur, la fête des grands-mères et noël. Un goûter gourmand clôture chaque rencontre.



Le 27 Octobre, nous avons fêté les 25 ans du club à l'occasion d'un repas gourmand et festif.

Notre traditionnel repas de noël s'est déroulé le 15 décembre dans une ambiance chaleureuse et nous avons fêté l'anniversaire de mariage de Marie-France et Jean-Paul.

Ces repas sont des moments clés de partage et de convivialité.

Président d'honneur : Monsieur Liot Gérard

Présidente : Madame Liot Régine

Vice-Présidente : Madame Brunet Monique.

Trésorière : Madame Coussaud Béatrice

Secrétaire : Madame Viudès Jeanne-Marie

***Le Bureau et les membres du club des Aînés vous souhaitent
une belle et heureuse année 2019***



Amicale des Anciens Combattants D'Aussac-Vadalle

Suite à la démission du Président et du Bureau en début d'année 2018, l'Amicale était devenue orpheline.

Les Anciens Combattants et les sympathisants ont décidé de remonter un nouveau bureau, pas pour les honneurs, mais pour à minima célébrer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, un centenaire que l'on ne reverra pas 2 fois. Pour les citoyens de 2018, c'est le moment de rendre un hommage solennel aux Poilus de 14-18, mais aussi de partager avec les jeunes générations ce que représente le sacrifice de nos aïeux.

Le prix de notre liberté au terme de la grande guerre a été le sang versé des 18 millions de morts civils et militaires et les souffrances des familles.

Le samedi 10 novembre au soir, les enfants et les enseignantes de l'école de Vadalle sont venus allumer une bougie pour chaque soldat « Mort pour la France », et l'ont déposée au pied du monument aux morts.

Dimanche 11 novembre, les enfants ont lu des poèmes, présenté un abécédaire avec leurs mots et ils ont chanté la Marseillaise, reprise par la nombreuse assemblée. Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité, suivi du banquet du centenaire qui a réuni 60 convives dans une ambiance festive digne de l'espoir et de la joie qu'a pu susciter l'armistice en 1918.

L'Amicale des Anciens Combattants participe très activement au côté de la municipalité, aux cérémonies patriotiques du 08 mai et 11 novembre, ainsi que pour les célébrations des événements d'A.F.N (19 mars et 5 décembre), mais aussi pour les opérations extérieures.

Suite à l'assemblée générale du 12 janvier 2019 le bureau se compose ainsi :

| | |
|-----------------------|---------------------------|
| - Président d'honneur | M. LIOT Gérard |
| - Président | M. LINARD Jean-Pierre |
| - Vice-président | M. BOUCHET Roger |
| - Secrétaire | M. CHAMBRE Damien |
| - Secrétaire adjoint | M. ERDOGAN Sinan |
| - Trésorier | M. COUSSAUD Jean-François |
| - Trésorier adjoint | M. COUSSAUD Béatrice |

Porte drapeau : M. JEAN-LOUIS Bernard
Porte drapeau adjoint : M. CHAMBRE Damien

Notre Amicale a besoin de vous et de votre soutien pour pouvoir mener à bien sa tâche, si vous souhaitez rejoindre l'Amicale, vous serez les bienvenus.

Le Président et les Membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous. Meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour l'année 2019.

**Le Président,
Jean-Pierre LINARD**

Syndicat de Chasse Aussac-Vadalle

Le bureau se compose des personnes suivantes :

Président d'honneur : Gérard Liot

Président : Régis Pouillat

Vice-Présidents : Michel Bourabier

Secrétaire – Trésorier : Georges Buteau

Secrétaire – Trésorier adjoint : Philippe Biaujout

Membres : Laurent SIRE ; Damien CHAMBRE ; Jean-Louis BOYER ; Jean-Pierre ROSIEK ; Wilfrid BERNIER ; Maxime BRUYERE

Le nombre de chasseurs est en légère diminution, nous regrettons le manque de nouveaux chasseurs.

Le syndicat de chasse poursuivra en 2019, son action de repeuplement pour certaines espèces et de régularisation des « nuisibles ».

Le syndicat de chasse a fait des séances de déterrage très bénéfiques, sous la responsabilité de M. BOURABIER Michel.

Le Président et ses chasseurs remercient M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur nouveau local considéré comme un pavillon de chasse, pour les rendez-vous. Je n'oublierai pas la secrétaire de mairie qui se rend disponible lorsque l'on a besoin de ses services.

Le Président, les membres du bureau et les chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.



CLUB DE YOGA TOURRIERS - AUSSAC-VADALLE



Le club de YOGA de Tourriers - Aussac-Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adapté à vos possibilités, sous l'égide d'Eddy, notre professeur qui sait créer au sein du groupe dynamisme et sérénité.

Les séances ont lieu tous les mardis, de 17 h 45 à 19 h 00, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle, que la mairie a la gentillesse de mettre à la disposition du club, qu'elle en soit remerciée. Ces séances se déroulent dans un excellent esprit de camaraderie et de respect mutuel des uns et des autres.

Sont également organisés des stages au cours desquels sont développés les règles du Yoga et de réfrènement de la violence à soi et à l'autre. Ils constituent une école d'humanisme et du développement du contentement. Le club propose également des marches pour que chacun puisse se ressourcer au contact de la nature.

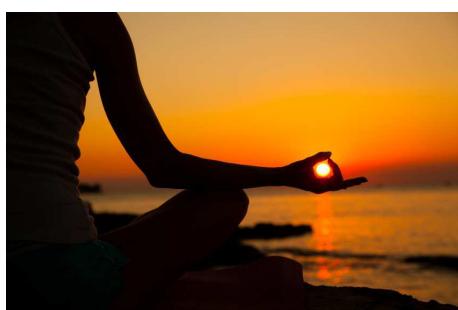
Notre association fonctionne grâce à la subvention de la mairie de Tourriers, qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 euros par trimestre.

L'assemblée générale pour la saison 2018-2019, a eu lieu dans la salle socio-culturelle de Vadalle en octobre dernier. Le nouveau bureau qui a été élu se compose comme suit :

| | |
|-----------------------|------------------|
| Président : | René Ballet |
| Vice Présidente : | Patricia Laroche |
| Trésorière : | Josiane Chauvaud |
| Trésorière adjointe : | Jeannette Ballet |
| Secrétaire : | Danielle Benoît |
| Secrétaire adjointe : | Annie Jaulin |

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à un des membres du bureau précité.

**DANS L'ATTENTE DE VOUS RECEVOIR, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.**





Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L' **A.I.P.E.**, est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

L' **A.I.P.E.** est un lien entre les différents acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations. Ces dernières sont également un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS et les CP, les abonnements scolaires, les sorties, du matériel éducatif, les voyages de fin d'année...

Nos manifestations à venir :

- **LE LOTO**, le 10 Mars à Anais
- **LA CHASSE AUX ŒUFS**, le 7 Avril sur le site de PUYMERLE à Vadalle,
- **VIDE TA CHAMBRE**, le 12 Mai à Tourriers
- **LA GRANDE KERMESSE**, le 29 Juin à Aussac-Vadalle

N'hésitez pas à nous rejoindre et pensez à conserver vos papiers et cartons pour remplir nos bennes !
Les dates sont les suivantes :

- 05/11 au 12/11/2018 (Anais)
- 07/01 au 14/01/2019 (Aussac - Vadalle)
- 04/03 au 11/03/2019 (Tourriers)
- 29/04 au 06/05/2019 (Anais)
- 01/07 au 08/07/2019 (Aussac - Vadalle)
- 02/09 au 09/09/2019 (Tourriers)

Toute l'équipe de l'**A.I.P.E.** vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Présidente : **Ruiz laetitia**

Vice-présidente : **Barraud Fatima** Trésorière : **Racine Audrey**

Trésorière adjointe : **Bellamy Manuela** Secrétaire : **Lemaire Stéphanie**
Secrétaire adjointe : **Richard Mélanie**

assoc.aipe16560@gmail.com ou Laetitia au 06.50. 99.97.65

 Rejoignez-nous sur FACEBOOK !

AU PROFIT DE NOS ÉLÈVES.



Nous vous souhaitons à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos meilleurs voeux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Je souhaite également que notre association vous apporte toute satisfaction et espère que nous réussirons, ensemble, à convaincre un maximum de nos voisins et amis à venir nous rejoindre. Le seul but est de donner toute la crédibilité représentative nécessaire à une reconnaissance forte, auprès des différents acteurs et autorités, dans les démarches que nous ne manquerons pas de devoir effectuer.

Je compte sur vous pour nous aider, via la rubrique sur notre site "*Exprimez-vous*", à porter à notre connaissance tous faits ou signalements en rapport avec notre Association, tels qu'ils sont définis à savoir :

Article 2 : Objet

Cette association a pour vocation la défense de l'environnement, de la nature et de la biodiversité, du cadre de vie et du patrimoine paysager et bâti, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique qui soit respectueux de la qualité de vie.

Espérant répondre au mieux à vos attentes et vos demandes, sachez que nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toutes suggestions.

Le bureau



AMICALE DES DONNEURS DE
SANG VOLONTAIRES ET BENEVOLES
DE LA BOIXE
Mairie de Saint Amant-de-Boixe
16330 SAINT AMANT-DE-BOIXE

Association loi 1901 N° SIREN 800 042 426



2016 : - 11,5%
2017 : - 10%

Non, ce n'est pas l'évolution du chômage ni de l'indice des prix à la consommation durant ces 2 années, mais **la diminution du nombre de personnes venues pour donner leur sang durant cette période lors des collectes effectuées dans l'ancien canton de St-Amant.**

2018 confirmera-t-il ce manque croissant de solidarité envers les malades?

Les jeunes, les personnes en bonne santé, sont-ils de moins en moins solidaires envers les malades, n'ont-ils plus un petit moment à donner (le don de sang ne dépasse pas 10 minutes, soit beaucoup moins que le moment de restauration qui suit et offert par l'amicale) pour sauver des vies ?

Car, malheureusement, les besoins en produits sanguins ne sont pas en diminution. **Le produit qui remplacera le sang n'est pas pour demain.** Or les grosses opérations (transplantations d'organes...), les traitements de longues maladies (leucémies, cancers...), les accidents, sont de plus en plus nombreux et demandent de grosses quantités de produits sanguins.

Ne comptez pas trop, même en cette période, sur le Père Noël pour apporter du sang à ceux qui, sur leur lit d'hôpital, n'ont d'autre espoir, d'autre espérance de vie, que dans ce geste de solidarité des donneurs.

Collectes de l'année 2019 :

8 mars à Anais, 10 mai à Marsac, 12 Juillet à Vars, 17 septembre à Tourriers
29 novembre à St-Amant de Boixe

Les collectes se déroulent de **16h30 à 19h30**

Pour tout renseignement, (prise de médicaments, opération ou voyage à l'étranger récent) vous pouvez appeler le Centre de transfusion d'Angoulême (**05.45.91.46.44**).

AUSSAC-VADALLE

SALLE DES FÊTES

- tous les jeudis -
à partir du 13 Septembre 2018

à partir de 13 ans

1er ESSAI GRATUIT

Gym ACTIVE
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Fit sticks ETIREMENTS...

18h30 - 19h20
Nouveau



Zumba
FUN, EFFICACE
EXALTANT!

19h30 - 20h30



Renseignements (Mathilde) : 06.78.39.85.16
INSTRUCTEUR ZUMBA CERTIFIE

La communauté de communes Cœur de Charente s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

> Un **projet de territoire** transversal à l'échelle des 52 communes de Cœur de Charente

>**Un outil de gestioncommun** aux Mairies, qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de l'habitat à l'horizon 2035.

>**Un outil réglementaire** unique applicable à l'ensemble du territoire.

De quoi se compose le PLUi ?

La communauté de communes Cœur de Charente, avec l'accompagnement du Bureau d'études Cittanova, a démarré la première phase : celle du **diagnostic**. Celle-ci relève l'état initial et l'évolution du territoire en termes d'urbanisme, environnement, paysage, économie, démographie, etc. Ces constats partagés doivent permettre de faire émerger des orientations communes qui détermineront le cap du projet. L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième phase de l'élaboration du PLUi, devrait ainsi se dérouler au premier semestre de l'année 2019. Une fois le cap fixé, les grandes orientations seront traduites de façon réglementaire. Le PLUi devrait être mis en place en fin d'année 2021.



Où en sommes-nous ?

Depuis le mois de juin, les élus, accompagnés par divers acteurs du territoire (Services de l'Etat, Chambres consulaires, Associations...), ont travaillé ensemble à établir l'état des lieux du territoire, ses atouts et ses faiblesses mais aussi ses projets. A l'occasion de temps collectifs, à l'image de sorties en bus ou d'ateliers, mais aussi de temps individuels en commune, ils ont pu partager leur vision du territoire. Le diagnostic, ainsi composé, a été présenté au Comité de pilotage à la fin de l'année 2018. Le mois de janvier est consacré à son partage et son enrichissement par les partenaires, les élus et les habitants du territoire.

Comment participer ?

Tout au long de cette procédure, des phases de concertation avec la population, les agriculteurs, les associations, les entreprises ou encore les services de l'État, seront menées afin d'aboutir à un projet partagé et construit avec tous les acteurs du territoire. Des ateliers sont aussi prévus avec les classes de primaire volontaires pour contribuer à la réflexion communautaire.



Vous voulez connaître l'avancée de la procédure ?

- > Rendez-vous sur le site internet de Cœur de Charente :<https://www.coeurdecharente.fr>
- > Retrouvez des articles dans les bulletins communaux et la lettre communautaire
- > Découvrez les contenus grâce à l'exposition itinérante

Vous voulez donner votre avis et participer à la construction du projet ?

- > Déposez vos propositions/observations au sein du cahier de suggestions mis à votre disposition dans chaque commune
- > Contribuez aux ateliers participatifs pour l'élaboration du projet
- > Participez aux réunions publiques organisées à chaque étape

Rendez-vous pour la présentation du diagnostic :

- Le **31 janvier** à Mansle, à la salle Pierre Ramblière à 19h
- Le **4 février** à St Amant de Boixe, à la salle des fêtes à 19h
- Le **5 février** à Aigre, à la salle des fêtes à 19h.

L'association est agréée
par l'Etat pour les services
rendus aux personnes physiques
à leur domicile.

N° d'agrément : SAP/399485226



*Nos services sont accessibles à tous,
sans distinction d'âge, que nos besoins
soient temporaires ou réguliers.*

Nos équipes sont disponibles
pour répondre à vos questions.

Contactez-nous au :

05 45 97 81 30

www.presencevertecharente.fr

presenceverte16@msa-services.fr

Conception : Communication Groupe MSA Services - photos : Groupe MSA Services



Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



**LIVRAISON de
REPAS à DOMICILE**

Jardinage / Bricolage

**Devis gratuit
05 45 97 81 30**

Très Haut Débit : Fibre Optique



Un site Internet pour tester son éligibilité
<http://charente-numerique.fr/>

Nota : le réseau sera déployé au plus tard pour 2020



Remplacement Alsatis par NomoTech

En attente de la FO, 2 fournisseurs possibles et disponible au cours du 1^{er} trimestre 2019

- OZONE ➔ <https://www.ozone.net/>
- Nordnet ➔ <https://www.nordnet.com/>

Nota : les frais d'installation de l'antenne sont pris en charge par Charente Numérique

-----oOo-----



Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR-CODE.

1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR-CODE SUR MON SMARTPHONE.

2/ JE SCANNE LE QR-CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.

3/ JE SUIS DIRECTEMENT INVITÉ À MON SMARTPHONE ET JE PUIS IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE

Vous avez trouvé ou perdu un chat ou un chien :

Contacter M/ CHAMBRE Damien.....

Délégué(e) de la commune d'AUSSAC-VADALLE.....

La mairie de votre commune contacte la fourrière et l'animal trouvé y est conduit (selon la zone géographique où il a été trouvé) :

Secteurs Nord et Est du département

Fourrière de l'Angoumois au lieu-dit « Les Mesniers » 16600 Mornac.

N° de téléphone : **07 89 61 00 81**.

Horaires : 8h30 à 16h30 (sauf dimanches et jours fériés)

Service départemental en fonction 7j/7

Service de nuit : contacter.....

Si l'animal est identifié, le propriétaire sera immédiatement contacté.

Si non, l'animal sera gardé 8 jours ouvrés dans l'attente de son propriétaire. Passé ce délai, il sera identifié et transféré dans un refuge pour y être adopté.

Si votre animal est à la fourrière, vous devrez vous acquitter des frais suivants :

CHIENS

CHATS

| | | |
|--------------------------|--|--|
| Frais de garde | 8.00 euros/ jour | 3.60 euros/ jours |
| Frais de transport | | 0.50 €/KM |
| Frais de prise en charge | | 17,50 € |
| Frais de dossier | | Animal identifié : 20,00 € Animal non identifié : 45,00 € |
| Frais d'identification | 63.00 € ou 75.00 € selon le vétérinaire de secteur | |

Tarifs au 1^{er} janvier 2019

Aucun animal ne sera remis sans présentation d'une pièce d'identité

Depuis le 17 mai 2011, (art L212-10 du code rural), l'identification des chats et des chiens est OBLIGATOIRE.

AUSSAC-VADALLE

A compter du 7 janvier 2019, vos jours de collecte des sacs noirs et des sacs jaunes seront les suivants :

| | | | | | |
|--------------------------------|--|----------------|--------------------|--|----------------|
| Collecte des ordures ménagères | Mercredi matin 1 semaine sur 2 Prochaine collecte le : 16/01/2019 | Aussac-Vadalle | Collecte sélective | Mercredi matin 1 semaine sur 2 Prochaine collecte le : 09/01/2019 | Aussac-Vadalle |
| | | | | | |

Vos calendriers de collecte au dos >>

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n°vert

www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429

CALENDRIER 2019 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

Aussac-Vadalle

| | | Vos jours de collecte sont | | pour les sacs jaunes | | mercredi matin | | 1 semaine sur 2 | | à partir du 9 janvier | |
|----------|---------|----------------------------|-------------|----------------------|--------|----------------|--------|-----------------|----------|-----------------------|-------------------|
| JANV. 19 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. |
| V1 | V1 | L1 | 14 M1 FÉRIE | S1 | L1 | 27 J1 | D1 | M1 | V1 FÉRIE | D1 | JANV. 20 M1 FÉRIE |
| S2 | S2 | M2 | J2 | D2 | M2 | V2 | L2 | 36 M2 | S2 | L2 | 49 J2 |
| D3 | D3 | M3 | J3 | L3 | 23 M3 | S3 | M3 | J3 | D3 | M3 | V3 |
| L4 | 06 L4 | 10 J4 | S4 | M4 | J4 | D4 | M4 | V4 | L4 | 45 M4 | S4 |
| M5 | M5 | V5 | D5 | M5 | V5 | L5 | 32 J5 | S5 | M5 | J5 | D5 |
| M6 | M6 | S6 | L6 | 19 J6 | S6 | M6 | V6 | D6 | M6 | V6 | L6 02 |
| L7 | 02 J7 | J7 | D7 | M7 | V7 | D7 | M7 | S7 | L7 | 41 J7 | S7 |
| M8 | V8 | V8 | L8 | 15 M8 FÉRIE | S8 | L8 | 28 J8 | D8 | M8 | V8 | D8 |
| M9 | S9 | S9 | M9 | J9 | D9 | M9 | V9 | L9 | 37 M9 | S9 | L9 50 J9 |
| J10 | D10 | D10 | M10 | 24 L10 FÉRIE | V10 | M10 | A10 | S10 | J10 | D10 | M10 V10 |
| V11 | L11 | 07 L11 | 11 J11 | S11 | M11 | J11 | D11 | M11 | V11 | L11 FÉRIE | 46 M11 |
| S12 | M12 | M12 | V12 | D12 | M12 | V12 | L12 | 33 J12 | S12 | M12 | J12 |
| D13 | M13 | S13 | L13 | 20 J13 | A13 | S13 | M13 | V13 | D13 | M13 | V13 |
| L14 | 03 J14 | J14 | D14 | M14 | V14 | D14 | M14 | S14 | L14 | 42 J14 | S14 |
| M15 | V15 | V15 | L15 | 16 M15 | A15 | S15 | L15 | 29 J15 FÉRIE | D15 | M15 | V15 |
| M16 | S16 | S16 | M16 | J16 | D16 | M16 | V16 | L16 | 38 M16 | S16 | L16 51 J16 |
| J17 | D17 | D17 | M17 | V17 | L17 | 25 M17 | S17 | M17 | J17 | D17 | M17 V17 |
| V18 | L18 | 08 L18 | 12 J18 | S18 | M18 | J18 | D18 | M18 | V18 | L18 | 47 M18 |
| S19 | M19 | M19 | V19 | D19 | M19 | V19 | L19 | 34 J19 | S19 | M19 | J19 |
| D20 | M20 | A20 | S20 | L20 | 21 J20 | S20 | M20 | V20 | D20 | M20 | V20 |
| L21 | 04 J21 | J21 | D21 | M21 | V21 | D21 | M21 | S21 | L21 | 43 J21 | S21 |
| M22 | V22 | V22 | L22 FÉRIE | 17 M22 | S22 | L22 | 30 J22 | D22 | M22 | V22 | D22 |
| M23 | S23 | S23 | M23 | J23 | D23 | M23 | V23 | L23 | 39 M23 | S23 | L23 52 J23 |
| J24 | D24 | D24 | M24 | V24 | L24 | 26 M24 | A24 | M24 | J24 | D24 | M24 V24 |
| V25 | L25 | 09 L25 | 13 J25 | S25 | M25 | J25 | D25 | M25 | V25 | L25 | 48 M25 FÉRIE |
| S26 | M26 | M26 | V26 | D26 | M26 | V26 | L26 | 35 J26 | S26 | M26 | J26 |
| D27 | M27 | S27 | L27 | 22 J27 | S27 | M27 | V27 | D27 | M27 | V27 | L27 05 |
| L28 | 05 J28 | J28 | D28 | M28 | V28 | D28 | M28 | S28 | L28 | 44 J28 | S28 |
| M29 | | V29 | L29 | 18 M29 | A29 | S29 | L29 | 31 J29 | D29 | M29 | V29 |
| M30 | | S30 | M30 | J30 FÉRIE | D30 | M30 | V30 | L30 | 40 M30 | S30 | L30 01 J30 |
| J31 | | D31 | | V31 | | M31 | S31 | J31 | | M31 | V31 |



A vos agendas !!



Calendrier des manifestations 2019

| | | |
|-----------------|-----------|---|
| <u>Janvier</u> | 11 | Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux habitants |
| | 12 | Assemblée générale des Anciens Combattants |
| | 19 | Assemblée générale Extraordinaire du CCAV |
| <u>Mars</u> | 03 | Repas du CCAS |
| | 10 | Loto à Anais (AIPE) |
| | 19 | Commémoration guerre d'Algérie – Anciens Combattants |
| <u>Avril</u> | 07 | Chasse aux œufs à Puymerle (AIPE) |
| | 27 | Epreuve cycliste organisée par l'association "La Paul POUX Cyclo" |
| <u>Mai</u> | 04 | Journée détente (Club du Yoga) |
| | 08 | Cérémonies commémoratives sur la stèle du crash et au Monument aux Morts |
| | 12 | Vide ta chambre à Tourriers (AIPE) |
| | 26 | Elections européennes |
| <u>Juin</u> | 29 | Kermesse des écoles RPI au centre socio-culturel d'Aussac-Vadalle |
| <u>Novembre</u> | 11 | Cérémonie commémorative au Monument aux Morts et Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants (sous réserve) |
| <u>Décembre</u> | 05 | Cérémonie commémorative A.F.N et des TOE |

En 2019, la France a l'honneur d'accueillir la huitième édition de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™. Entre le 7 juin et le 7 juillet 2019, les 24 équipes qualifiées, dont la France, en tant que pays hôte, sont en compétition pour le titre mondial.

Le calendrier de la phase de groupes des matchs de l'Equipe de France

| | | | | | |
|---|--------------|----------|---|---------|----------|
| Coupe du monde féminine - Phase de groupes - Journée 1 sur 3 | France | 07/06/19 | Coupe du monde féminine - Phase de groupes - Journée 2 sur 3 | France | 12/06/19 |
| | Corée du Sud | 21:00 | | Norvège | 21:00 |
| Coupe du monde féminine - Phase de groupes - Journée 3 sur 3 | Nigeria | 17/06/19 | | | |
| | France | 21:00 | | | |